Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260407-2026038-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 07 avril 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**30 + 1 pouvoir**	**27 mars 2026**	**27 mars 2026**

N° délibération	Objet
2026-038	**Election des autres membres du bureau**

Le 07 avril 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de M. Jean, François DUMONTEIL , président.

Étaient présents :
BERRIEN : Sylvie MANZONI, Yvan RICHARD, Séverine GELIN
BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Gaëtan PEYREBESSE, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Laura SERANDOUR, Karine DONCKERS
LA FEUILLEE : Jean, François DUMONTEIL, Haud LE GOLIAS, Alan SPARFEL
LOPEREC : Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON
LOQUEFFRET : Louis-Marie LE GUILLOU, Bernard BARON
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Christiane REDON, Arnaud COZIEN
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoir : Jean-Yves CRENN à Marc MEQUIGNON

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

_____

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-1 et L 2122-7,

Considérant que les autres membres du bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Vu la délibération n°2026-036 portant création de 7 autres membres du bureau

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les autres membres doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260407-2026038-DE

Il est procédé au déroulement du vote dans les mêmes formes à l'élection des autres membres du bureau.

Le président propose d'élire les maires membres du conseil communautaire n'ayant pas de fonction de président ou de vice-présidents.

Vu les résultats du scrutin

Election du 8ème membre du bureau :
Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 31
Majorité absolue : 16
A obtenu :
Mme Sylvie MANZONI : 31 voix

Mme Sylvie MANZONI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du bureau et a été immédiatement installée.

Election du 9ème membre du bureau :
Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 15
Ont obtenu :
Mme Coralie JEZEQUEL : 30 voix

Mme Coralie JEZEQUEL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du bureau et a été immédiatement installée.

Election du 10ème membre du bureau :
Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 3
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 14
A obtenu :
Mme Valérie BESNARD : 28 voix

Mme Valérie BESNARD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du bureau et a été immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260407-2026038-DE

Election du 11ème membre du bureau :
Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 31
Majorité absolue : 16
A obtenu :
M. Dominique COADOUR : 31 voix

M. Dominique COADOUR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

Election du 12ème membre du bureau :
Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffrages exprimés : 23
Majorité absolue : 12
Ont obtenu :
M. Jean-Yves CRENN : 23 voix

M. Jean-Yves CRENN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

Election du 13ème membre du bureau :
Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 15
A obtenu :
M. Louis-Marie LE GUILLOU : 30 voix

M. Louis-Marie LE GUILLOU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

Election du 14ème membre du bureau :
Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 31
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 15

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260407-2026038-DE

A obtenu :
M. Grégory LE GUILLOU : 30 voix

M. Grégory LE GUILLOU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 10 avril 2026